

## Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes passées auprès de l'entreprise individuelle VirginieGraphic (ci après, le « Graphiste ») ainsi qu'à tous les devis acceptés par un Client (personne physique ou morale) et cela par tous les moyens mis à sa disposition (courrier, fax, téléphone, email, etc). Est considéré comme donneur d'ordre ou Client toute personne, entreprise, société, association ou particulier, passant commande auprès du graphiste VirginieGraphic. Un donneur d'ordre est défini comme tel quand il demande l'exécution de travaux pour le compte d'un tiers, quel qu'il soit, sans être le destinataire de la facturation. Les présentes conditions générales sont régies par la loi française. En cas de litige ne pouvant être résolu à l'amiable, les tribunaux compétents seront ceux de Nîmes.

### DÉFINITION

L'entreprise individuelle VirginieGraphic dont le siège social est 26 rue de la Comtesse, 30000 Nîmes, immatriculée au registre du commerce et des métiers du Gard sous le numéro SIRET : 510718679.00028 a pour vocation de mettre les compétences professionnelles de VirginieGraphic (gérant), en qualité d'Infographiste indépendant, aux services de ses Clients. Est entendu par le terme « infographisme », l'activité de création graphique assistée par l'outil informatique. Afin de compléter ce service, le Graphiste a établi différents partenariats avec des entreprises, pour faciliter et contrôler la mise en œuvre de ses créations.

### GÉNÉRALITÉS

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des capacités artistiques et techniques du Graphiste avant de solliciter son intervention. Le Graphiste conçoit des produits de communication visuelle pour le compte de ses Clients. Afin de permettre ces réalisations dans les meilleures conditions, le Client s'engage à transmettre tous les éléments nécessaires (textes, photos, logos...) dans une version finalisée et exploitable (haute définition et au format informatique) avant le début de la conception du projet. Tout changement apporté aux textes, photos, logos ou à la disposition sur des épreuves établies, est considéré comme une « correction d'auteur » et est facturé en sus au Client. Cependant, le Graphiste accorde à ses Clients la possibilité de demander une seule modification de l'épreuve portant sur l'esthétique de la création et/ou sur la hiérarchie des informations visuelles afin que l'épreuve corresponde à l'aspect visuel recherché. Toutes demandes particulières n'étant pas couvertes par le devis ou le bon de commande devront faire l'objet d'un cahier des charges accepté par le Client et le Graphiste.

Les horaires de travail du Graphiste sont les suivants : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00. Le Graphiste s'engage à communiquer ses dates de congés aux Clients.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente, ses formules et ses tarifs à tout moment et sans préavis. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les commandes en cours. Si le Client est un particulier, il reconnaît être majeur conformément aux lois du pays où il réside.

### GARANTIE

Concernant le Graphiste : Le Graphiste s'engage à informer de manière régulière et efficace le Client de l'avancée de la réalisation du projet et ce, notamment, au travers de validations soumises au Client. Il ne pourra pas être tenue responsable des éventuelles différences entre une visualisation informatique et le résultat final des produits. La restitution des couleurs ne pourra pas être garantie à l'identique entre l'outil informatique et la chaîne de fabrication des partenaires du Graphiste. Les couleurs visibles sur un écran (quel qu'il soit) ne sont pas contractuelles et ne seront en aucun cas celles restituées sur les différents supports proposés (il en est de même pour les impressions réalisées sur une imprimante).

Concernant le Client : Pour permettre au Graphiste de réaliser sa mission, le Client s'engage à :

Établir un cahier des charges détaillé qui ne subira plus de modification, sauf accord des parties, après avoir été approuvé par le prestataire. Dans le cas où des modifications impliqueraient un remaniement substantiel du cahier des charges initial, ces dernières seront facturées en sus du devis initial.

Toute commande ou devis signé entraîne l'acceptation entière et sans réserve de la part du Client et du donneur d'ordre des présentes conditions générales de vente (également présentes sur le site internet du Graphiste) ainsi que du cahier des charges (joint au devis le cas échéant).

Le Client et/ou le Donneur d'ordre assure au Graphiste être titulaire des droits de propriété intellectuelle nécessaires portant sur l'ensemble des éléments (notamment, textes, photos, logos) transmis au Graphiste. La recherche d'antériorité des noms et des créations est à la charge du Client et reste sa responsabilité.

Le client s'engage à collaborer activement à la réussite du projet en apportant au Graphiste dans les délais utiles, toutes les informations et documents nécessaires à la bonne appréhension des besoins et à la bonne exécution des prestations.

Le Client doit maintenir une adresse e-mail et une adresse postale valides.

### TARIFS

Les devis émis par le Graphiste sont valables à la date de leur établissement et pour une durée d'un mois. Ils sont susceptibles d'être révisés notamment en fonction de l'évolution du cahier des charges. Les prix définitifs sont ceux figurant sur les devis réalisés par le Graphiste après étude complète de la demande du Client ou du donneur d'ordre. Tous les prix communiqués en tenant compte que le Client fournit le contenu et/ou les éléments et/ou les sources nécessaires à la production finale. Toute création de contenu demandée par le Client sera facturée en sus. Les prix tiennent également compte de l'intégralité du projet confié au Graphiste, un Client ne peut donc prétendre aux mêmes conditions sur des éléments d'une offre pris séparément. Un honoraire d'urgence supplémentaire (majoration de 50% du tarif journalier) sera facturé, en cas d'exigences particulières du Client concernant les délais de réalisation, sous réserve de l'accord du Graphiste, dans les cas suivants : travail en dehors des jours et horaires définis à l'article « GÉNÉRALITÉS », traitement de la commande prioritairement aux autres commandes en cours de réalisation par le Graphiste. Le Client ne peut prétendre à un réapprovisionnement excluant tout frais de maquette et/ou de préparation. Le Graphiste est le seul habilité à évaluer le coût d'un réapprovisionnement.

Les prix des produits vendus au travers des sites internet sont indiqués en Euros TTC sur la page de commandes des produits et hors frais spécifiques d'expédition.

#### COMMANDES ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

La commande est passée à l'ordre du Graphiste par e-mail ou courrier postal moyennant un bon de commande écrit ou un devis signé. Les bons de commande doivent indiquer de façon précise le nom, la raison sociale, l'adresse et un numéro de téléphone valides du donneur d'ordre. Sauf accord contraire, les devis doivent faire l'objet d'un règlement supérieur ou égal à trente pour cent (30%) du chiffre d'affaire total pour être validés. Cette somme est versée à titre d'arrhes.

Le non respect par le Client de la procédure de commande (versement des arrhes et transmission des informations telles que précisées à l'article «GÉNÉRALITÉS»), dégage le Graphiste de toute responsabilité et rend toute réclamation impossible. Le Graphiste décline toute responsabilité en cas de mauvaise exécution des commandes passées par téléphone.

Sauf délai de paiement supplémentaire clairement accordé, le règlement de la facture établie d'après un devis est dû à la date de livraison ou au maximum 30 jours après l'émission de celle-ci. Pour toute commande effectuée par le biais de la boutique en ligne, le paiement est exigible à la commande, y compris pour les produits en pré-commande.

Le paiement s'effectue par Paypal, carte bancaire ou par chèque à l'ordre de Virginie LEVEQUE

#### RETARD DE RÈGLEMENT

En cas de retard, des pénalités seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire conformément à la loi.

Ces pénalités de retard seront facturées dans les conditions suivantes :

le calcul des pénalités commencera le deuxième jour ouvrable après la date de règlement indiquée sur les factures. Le calcul prendra fin le jour de la réception du règlement. Le taux des pénalités est fixé à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Le règlement de la pénalité est dû par chèque au comptant dès la réception de la facture afférente. En cas de non respect de cette dernière clause, le calcul des pénalités sera poursuivi comme si le règlement n'avait pas eu lieu, jusqu'au paiement de la facture de pénalités. En cas de retard ou défaut de paiement d'une échéance ou de refus d'acceptation d'une traite, la totalité des sommes dues devient impérativement exigible, et ce, sans mise en demeure ni autre formalité. Les paiements se font à l'adresse du siège social. L'acceptation de traite ne déroge pas à cette clause.

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

#### LIVRAISON

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée au cours du processus de commande ou par mail, dans le délai indiqué sur la page de validation de la commande.

En cas de retard d'expédition, un mail vous sera adressé pour vous informer d'une éventuelle conséquence sur le délai de livraison qui vous a été indiqué.

Conformément aux dispositions légales, en cas de retard de livraison, vous bénéficiez de la possibilité d'annuler la commande dans les conditions et modalités définies à l'article L 138-2 du Code de la Consommation. Si entre temps vous recevez le produit nous procéderons à son remboursement et aux frais d'acheminement dans les conditions de l'article L 138-3 du Code de la Consommation.

En cas de livraisons par un transporteur, le graphiste ne peut être tenu pour responsable de retard de livraison dû exclusivement à une indisponibilité du client après plusieurs propositions de rendez-vous.

#### INCAPACITÉ DE TRAVAIL

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, le Prestataire se réserve le droit de modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. Il est admis que le Prestataire se doit d'avertir le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

#### LA FORCE MAJEURE

Les parties ne peuvent être considérées comme responsables ou ayant failli à leurs obligations contractuelles, lorsque le défaut d'exécution des obligations respectives a pour origine la force majeure ; le contrat entre les parties est suspendu jusqu'à l'extinction des causes ayant engendrées la force majeure. La force majeure prend en compte des faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles et indépendants de la volonté des parties, malgré tous les efforts raisonnablement possibles pour les empêcher. Sont aussi considérés comme cas de force majeure, le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication, et notamment tous les réseaux accessibles par Internet, ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication extérieurs aux parties. La partie touchée par la force majeure en avisera l'autre dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance. Les deux parties conviendront alors des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie

#### RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la Consommation, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception de vos produits pour exercer votre droit de rétraction sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice). Dans ce cadre, votre responsabilité est engagée. Tout dommage subi par le produit à cette occasion peut être de nature à faire échec au droit de rétractation. Les frais de retour sont à votre charge.

En cas d'exercice du droit de rétractation, le graphiste procédera au remboursement des sommes versées, dans un délai de 14 jours suivant la notification de votre demande et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la commande.

#### EXCEPTIONS AU DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21-8 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à :

- La fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.
- La fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.
- La fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

#### RÉSILIATION DE COMMANDE

En cas de rupture du contrat avant son terme par le Client, celui-ci s'engage formellement à régulariser et rétribuer les montants relatifs au calendrier en cours, aux postes réalisés ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux services complémentaires effectués. L'ensemble des droits d'auteur restent la propriété exclusive et entière du Prestataire, à l'exception des données fournies par le Client. Les fichiers et données sources créés et utilisés par le Prestataire ne sauraient dès lors être revendiqués par le Client sans une contribution financière. Les maquettes, et plus largement, toutes les œuvres originales, restent la propriété du Prestataire, de même que les projets refusés. L'acompte déjà versé restera acquis par le Prestataire, constituant un dédommagement pour le travail entrepris.

#### ARCHIVAGE PREUVE

Le graphiste archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés du graphiste seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

#### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site et boutiques en ligne sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la société Virginie-Graphic. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de la société VirginieGraphic.

#### DROITS D'AUTEUR

La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive du Prestataire tant que les factures émises ne sont pas payées en totalité par le Client, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, le Client deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par le Prestataire dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété du Prestataire, seul le produit fini sous une forme exploitable par des professionnels du secteur concerné sera adressé au Client. A défaut d'une telle mention et si le Client désire avoir les sources des documents, un avenant à ce présent document devra être demandé.

#### PRINCIPES DE CESSION

La reproduction et la réédition des créations du Prestataire sont soumises à la perception de droits d'auteur selon la loi du 11 mars 1957. La cession de ces droits ne concerne que l'utilisation spécifiquement prévue. Toute utilisation ultérieure ou différente nécessite une nouvelle convention. Les modifications ou interprétations d'une création graphique ne peuvent être faites, en aucun cas, sans le consentement du Prestataire. La signature ne peut être supprimée sans l'accord du Prestataire. Une idée proposée par le Client ne constitue pas, en soi, une création.

#### DROITS DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION

Les droits de reproduction et de diffusion sont calculés en fonction de la diffusion de la création. Ils peuvent être cédés forfaitairement ou partiellement. Chaque adaptation différente de l'œuvre originale faisant l'objet d'une nouvelle cession de droits d'auteur. Pour chaque nouvelle édition, le montant des droits doit être réactualisé. Les droits sont cédés dans le périmètre temporel et géographique du présent contrat et ne sauraient en excéder cette limite. Pour permettre au commanditaire d'exploiter librement la prestation fournie dans le cadre de son activité, l'ensemble des droits patrimoniaux relatifs à la création du prestataire, au titre du projet seront entièrement et exclusivement cédés au commanditaire, et ce pour la diffusion sur les supports spécifiquement adressés lors de la commande, lors du paiement effectif de l'intégralité des honoraires dus.

#### COPYRIGHT ET MENTION COMMERCIALE

Sauf mention contraire explicite du Client, le Graphiste se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution.

#### DROIT DE PUBLICITÉ

Le Graphiste se réserve le droit de mentionner les réalisations effectuées pour le Client sur ses documents de communication externe et de publicité (site internet, portfolio, etc.) et lors de démarchages de prospection commerciale.